



Madame la Préfète,

Alors que nous nous sommes réunis à deux reprises en Préfecture depuis le mois de juillet dernier, nous constatons que nous n'avons toujours pas eu de retour de votre part sur la finalisation du projet 348.

Nous sommes toujours dans l'incertitude quant au début et au calendrier effectif des travaux du plan 348 de la Cité administrative d'Orléans Coligny.

Nous constatons au vu des communications que nous avons eues que l'objectif de réduction de la dépense énergétique n'est vraiment pas l'enjeu réel des travaux prévus.

En effet, alors que des mesures d'isolation thermique, et d'installation de vitrages plus isolants seraient indispensables dans plusieurs bâtiments (F, M et E entre autres), seuls des colmatages d'huissieries et de pignons semblent prévus.

Ainsi, une bonne partie de la Cité administrative resterait à l'état de passoire énergétique, à l'image de la situation présente.

Par contre, la concentration des agents dans des espaces plus exigus - conséquence de la braderie des biens immobiliers de l'Etat – et les aménagements induits nous apparaissent au fur et à mesure que se clarifient les plans de travaux comme l'objectif essentiel du plan 348.

Ne serait-il pas préférable de conserver des bâtiments comme celui de la place de l'Etape, et de réaffecter le bâtiment avenue de Paris anciennement occupé par l'INSEE ?

Que dire du 4ème étage du bâtiment M, amianté, inutilisable en l'état et pour lequel rien n'est prévu ?

Depuis la loi amiante de 1997, rien n'a été engagé afin de désamianter cet espace de plusieurs centaines de mètres carrés. Alors que le plan 348, dont l'isolation en fait est une préoccupation accessoire est engagé, qu'en est-il de l'urgence précédente. L'engagement vertueux de l'Etat à désamianter est-il oublié ?

Alors que nous avons débuté en juillet dernier un échange constructif sur plusieurs sujets, nous attendons toujours des avancées concrètes :

- Nous souhaitons un retour et une concertation réelle sur les projets de micro-zoning.
- Nous souhaitons la mise en place d'un parking vélos avec accès sécurisé pour les personnels.
- Nous souhaitons une augmentation conséquente des places de parking, proportionnée à l'augmentation d'effectifs dans la Cité d'au moins 400 agents en 2023.
- Nous souhaitons participer avec qualité d'observateurs au conseil de Cité.
- Nous souhaitons une prise en compte responsable des risques sanitaires consécutifs à l'entassement prévu des agents.

Ceci considéré, nous vous demandons instamment , conformément au contenu de nos précédentes discussions l'organisation d'une réunion courant janvier/février, dès que les conditions sanitaires le

permettrons. Ceci afin d'avoir un dialogue constructif sur la mise en œuvre du projet et de ses aménagements nécessaires.

Bien cordialement,

CGT Finances Publiques 45, CGT DDETS 45, CGT DDT 45, CGT INSEE 45, FO SNP2E, FO DDT 45, FO Finances Publiques 45, CFDT Finances Publiques 45, SNAC FSU, SNUITAM FSU, Solidaires Finances Publiques 45, Solidaires DDPP-PPEC, SUD TAS, SUD CCRF, UNSA DRAAF,